



**RÈGLEMENT NUMÉRO: 1 9 7 1**

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 4 200 000 \$ POUR DES ÉTUDES, PLANS, DEVIS, SURVEILLANCE ET DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES SUR UNE PARTIE DU BOULEVARD INDUSTRIEL**

CONSIDÉRANT QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville et de ses contribuables de décréter une dépense et un emprunt de 4 200 000 \$ pour des études, plans, devis, surveillance et des travaux d'aménagement et de réfection des infrastructures municipales sur une partie du boulevard Industriel;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection et d'améliorations seront effectués sur certaines voies publiques visées aux dispositions des articles 78.1 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c.C-47.1);

CONSIDÉRANT le règlement numéro 1762 intitulé « Règlement relatif aux droits payables par les exploitants de carrières et sablières. »;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné, et qu'un projet du présent règlement a été déposé à une séance antérieure;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. La Ville de Saint-Eustache est autorisée à exécuter des études, plans, devis, surveillance et des travaux d'aménagement et de réfection des infrastructures municipales, tels que les réseaux d'eau potable et d'égouts, les fondations de rue, de pavage, d'aménagement, de drainage pluvial et d'éclairage sur une partie du boulevard Industriel, suivant des estimations préparées par Karine Lorrain, ingénieure, directrice du Service du génie, en date du 7 novembre 2023, lesquelles sont plus amplement détaillées au document joint comme annexe « A ».
2. Aux fins prévues au présent règlement, la Ville est autorisée à dépenser 4 200 000 \$.
3. Pour se procurer les fonds estimés nécessaires aux fins du présent règlement, y compris les frais incidents, la Ville est autorisée à emprunter pour un terme de quinze (15) ans 4 200 000 \$.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, une taxe spéciale à un taux suffisant est imposée et doit être prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables de la Ville, sur la base de la valeur de ces immeubles telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur à chaque année; les propriétaires de ces immeubles sont assujettis au paiement de cette taxe.
5. S'il advient que le coût réel d'une partie des travaux ou dépenses prévues au présent règlement est plus ou moins que celui prévu à l'annexe « A », tout montant, disponible dans un cas, peut être utilisé pour compenser ce qui manque dans un autre cas.

**Règlement 1971**  
**VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

6. Le conseil approprié, aux fins du présent règlement, toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement des dépenses prévues aux présentes, de même que tout montant déterminé par le conseil à même le fonds constitué aux termes du règlement 1762. Dans un tel cas, le montant de l'emprunt et les taxes imposées aux termes du présent règlement sont réduits en conséquence.
7. Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.
8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.



ANNEXE A  
RÈGLEMENT 1971  
TABLEAU RÉSUMÉ

RÈGLEMENT AUTORISANT LE RÉAMÉNAGEMENT ET LA RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DU BOULEVARD INDUSTRIEL - HONORAIRES PROFESSIONNELS ET TRAVAUX

DESCRIPTION DES TRAVAUX	Total des travaux avant taxes	Laboratoire et arpentage 4%	Coûts directs (incluant travaux et frais de laboratoire)	Imprévus 10.0%	Honoraires professionnels 10%	T.V.Q 50.0% 9.975%	Financement 10%	TOTAL BRUT
<b>De #1001 à Albert-Mondou</b>								
1. Organisation de chantier	438 310\$							
2. Aqueduc	39 200\$							
3. Égout sanitaire	191 520\$							
4. Égout pluvial	344 148\$							
5. Fondation de rue	661 430\$							
6. Trottoirs, bordures et piste cyclable	276 290\$							
7. Enrobés bitumineux	445 522\$							
8. Raccordement et aménagement paysager	231 420\$							
9. Éclairage	342 713\$							
<b>TOTAL - TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES</b>	<b>2 970 553\$</b>	<b>118 822\$</b>	<b>3 089 375\$</b>	<b>308 938\$</b>	<b>308 938\$</b>	<b>184 899\$</b>	<b>308 938\$</b>	<b>4 200 000\$</b>

7 novembre 2023

Karine Lorrain , ing., M.ing.  
Directrice, Service du Génie

ANNEXE A

Règlement 1971  
VILLE DE SAINT-EUSTACHE

**Règlement 1971  
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**



**Bordereau d'estimation (RÉSUMÉ)**

---

**Réfection majeure du boul. Industriel entre le R.E.M. et Albert-Mondou (140 m.l.)**


---

RÉSUMÉ DU COÛT DES TRAVAUX

1	Organisation de chantier	188 660.00\$
2	Aqueduc	11 200.00\$
3	Égout sanitaire	54 720.00\$
4	Égout pluvial	98 328.00\$
5	Fondation de rue	188 980.00\$
6	Trottoirs, bordures et piste cyclable	78 940.00\$
7	Enrobé bitumineux	127 292.00\$
8	Raccordement et aménagement paysager	66 120.00\$
9	Éclairage	97 918.00\$
	<b>Sous-Total (140 m.l.)</b>	<b>912 158.00\$</b>
	Imprévus	
	<b>MONTANT TOTAL DU COÛT DES TRAVAUX - INDUSTRIEL PHASE VI R.E.M. à Albert-Mondou</b>	<b>912 158.00\$</b>



**Règlement 1971  
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 <b>Ville de Saint-Eustache</b>		<b>ESTIMATION DES TRAVAUX</b>			
Client : Ville de St-Eustache		Date:	7 novembre 2023		
Projet : Réfection majeure du boul. Industriel entre le R.E.M. et Albert-Mondou (140 m.l.)		N° de projet du client :	FP-175.6		
Soumissionnaire :		N° d'appel d'offres :			
Art.	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant total
<b>BOULEVARD INDUSTRIEL</b>					
<b>1 Organisation de chantier</b>					
1.1	Organisation de chantier (Bureau de chantier, Enregistrement vidéo, Arpentage de construction, pompage temporaire, etc.)	1	forf.	72 800.00 \$	72 800.00 \$
1.2	Gestion de la circulation et signalisation temporaire incluant signaleurs (2)	1	forf.	80 000.00 \$	80 000.00 \$
1.3	Signaleur(s) supplémentaire à la demande de la Ville	80	heure	60.00 \$	4 800.00 \$
1.4	Panneau à message variable incluant mobilisation et démobilitation	40	unité-jour	100.00 \$	4 000.00 \$
1.5	Panneaux spéciaux de signalisation à dimension variable	8	m.ca.	175.00 \$	1 400.00 \$
1.6	Enlèvement de la signalisation permanente, remisage et remise en place après travaux	1	forf.	600.00 \$	600.00 \$
1.7	Fourniture et installation de signalisation permanente, incluant poteau en "U" en acier galvanisé				
1.7.1	Panneau signalisation générale	3	unité	266.67 \$	800.00 \$
1.7.6	Panneau d'arrêt d'autobus, incluant coordination avec EXO	1	unité	60.00 \$	60.00 \$
1.8	Fouille exploratoire par hydro-excavation	6	heure	400.00 \$	2 400.00 \$
1.9	Soutènement et protection des utilités publiques existantes	1	forf.	2 000.00 \$	2 000.00 \$
1.10	Excavation 1ère classe (provisionnel)	10	m.cu.	100.00 \$	1 000.00 \$
1.11	Gestion de matériaux contaminés				
1.11.1	Caractérisation des sols par laboratoire spécialisé	1	unité	800.00 \$	800.00 \$
1.11.1	Type B-C	200	t. m.	45.00 \$	9 000.00 \$
1.11.2	Type C-D	100	t. m.	90.00 \$	9 000.00 \$
<b>SOUS-TOTAL ORGANISATION DE CHANTIER</b>					<b>188 660.00 \$</b>
<b>2 Aqueduc</b>					
2.1	Borne-fontaine existante à remplacer par (à titre de référence seulement D67M Premier, Clow Canada) et accessoires	2	unité	4 800.00 \$	9 600.00 \$
2.2	Boite de vanne et section supérieure existante à ajuster	4	unité	400.00 \$	1 600.00 \$
2.3	Cadre et couvercle existants à remplacer par ajustable (incluant guideur)	0	unité	500.00 \$	0.00 \$
2.4	Sellette de réparation en acier inoxydable pour conduite fonte ductile, 300mm dia., 600mm de longueur (provisionnel)	1	unité	1 200.00 \$	1 200.00 \$
<b>SOUS-TOTAL AQUEDUC</b>					<b>11 200.00 \$</b>
<b>3 Égout sanitaire</b>					
3.1	Tête de regard existant à remplacer (0 à 500 mm)	3	unité	800.00 \$	2 400.00 \$
3.2	Section de regard existant à remplacer (0 à 600 mm)	4	unité	680.00 \$	2 720.00 \$
3.3	Cadre et couvercle existants à remplacer par ajustable (incluant guideur)	4	unité	1 000.00 \$	4 000.00 \$
3.4	Gainage ponctuel de la conduite existante, 375 mm dia.	4	unité	10 000.00 \$	40 000.00 \$
3.6	Alésage ponctuel sur la conduite existante, 450mm dia.	1	unité	2 400.00 \$	2 400.00 \$
3.7	Nettoyage, inspection TV de l'égout sanitaire pour la réception provisoire	160	m.lin.	10.00 \$	1 600.00 \$
3.8	Nettoyage, inspection TV de l'égout sanitaire pour la réception définitive	160	m.lin.	10.00 \$	1 600.00 \$
<b>SOUS-TOTAL ÉGOUT SANITAIRE</b>					<b>54 720.00 \$</b>

**Règlement 1971  
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

Art.	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant total
<b>4 Égout pluvial</b>					
4.1	Fossé existant à déplacer incluant l'enlèvement complet de la végétation et du couvert végétal jusqu'à 300mm de profondeur	120	m. lin.	110.00 \$	13 200.00 \$
4.2	Fossé existant à remblayer incluant l'enlèvement complet de la végétation et du couvert végétal jusqu'à 300mm de profondeur (largeur moyenne 6m)	158	m. lin.	80.00 \$	12 608.00 \$
4.3	Conduite existante à enlever (ponceaux longitudinaux)	24	m. lin.	50.00 \$	1 200.00 \$
4.4	Ponceau transversal existant à enlever (TRAVAUX DE NUIT)	16	m.lin.	130.00 \$	2 080.00 \$
4.5	Puisard existant à enlever, incluant conduite de branchement (CH: 0+385)	1	unité	600.00 \$	600.00 \$
4.6	Nouvelle conduite, PVC, DR-35, 200 mm dia.	32	m. lin.	300.00 \$	9 600.00 \$
4.7	Nouvelle conduite, PVC, DR-35, 375 mm dia.	0	m. lin.	350.00 \$	0.00 \$
4.8	Nouveau ponceau, TBA, classe IV, 450 mm dia.	40	m. lin.	400.00 \$	16 000.00 \$
4.9	Puisard préfabriqué, type P-1, incluant conduite de branchement raccordé au fossé et grille anti-vélo ajustable (avec cadre et guideur)	4	unité	5 400.00 \$	21 600.00 \$
4.10	Puisard préfabriqué hors chaussée, type T-1, incluant conduite de branchement raccordé, raccordement sur branchement privé et grille anti-vélo ajustable (avec cadre et guideur) Quantité provisionnelle	1	unité	1 600.00 \$	1 600.00 \$
4.11	Branchement de puisard existant sur conduite projeté, incluant conduite de branchement raccordé	2	unité	2 400.00 \$	4 800.00 \$
4.12	Modification d'un branchement privé au raccordement du fossé	2	unité	500.00 \$	1 000.00 \$
4.13	Pièces d'extrémité biseautée incluant parafouille				
4.13.1	- 450 mm dia.	4	unité	1 760.00 \$	7 040.00 \$
4.14	Isolant HI-60, 50mm épais. (provisionnel)	40	m.ca.	50.00 \$	2 000.00 \$
4.15	Revêtement de protection du fossé en pierre de calibre 100-200mm	200	T.M	25.00 \$	5 000.00 \$
<b>SOUS-TOTAL ÉGOUT PLUVIAL</b>					<b>98 328.00 \$</b>
<b>5 Fondation de rue</b>					
5.1	Pulvérisation du pavage existant sur jusqu'à 250 mm d'épaisseur	1280	m.ca.	7.00 \$	8 960.00 \$
5.2	Déblai et mise en forme de l'infrastructure de rue	1960	m.ca.	37.00 \$	72 520.00 \$
5.3	Géotextile anticontaminant de type VI	1960	m.ca.	2.00 \$	3 920.00 \$
5.4	Sous-fondation granulaire, type MG-112 ou matériaux récupérés, épaisseur 400 mm	1960	m.ca.	15.00 \$	29 400.00 \$
5.5	Fondation granulaire, couche inférieure, pierre concassée, type MG-56, épaisseur 300 mm	1960	m.ca.	17.00 \$	33 320.00 \$
5.6	Fondation granulaire, couche supérieure, pierre concassée, type MG-20, épaisseur : 300 mm	1960	m.ca.	18.50 \$	36 260.00 \$
5.7	Abat-poussière	4000	litres	1.15 \$	4 600.00 \$
<b>SOUS-TOTAL FONDATION DE RUE</b>					<b>188 980.00 \$</b>
<b>6 Trottoirs, bordures et piste cyclable</b>					
6.1	Ajustement de chambre électrique Hydro-Québec	1	unité	4 800.00 \$	4 800.00 \$
6.2	Ajustement de chambre de télécommunication	2	unité	4 800.00 \$	9 600.00 \$
6.3	Bordures existantes à enlever	24	m.lin.	25.00 \$	600.00 \$
6.4	Bordure de béton, 35 MPa, 200 x 300 x 450mm, incluant bordure abaissée à l'extrémité sud	320	m.lin.	75.00 \$	24 000.00 \$
6.5	Dalle de béton pour abribus,35MPa, 200mm épaisseur, incluant acier d'armature	14	m.ca.	250.00 \$	3 500.00 \$
6.6	Piste cyclable				
6.6.1	Déblai, remblai et mise en forme de l'infrastructure de la piste cyclable	480	m.ca.	15.00 \$	7 200.00 \$
6.6.2	Géotextile anticontaminant de type VI	480	m.ca.	2.00 \$	960.00 \$
6.6.3	Fondation granulaire, pierre concassée, type MG-20, épaisseur : 300 mm	480	m.ca.	28.00 \$	13 440.00 \$
6.6.4	Nivellement final de la fondation	480	m.ca.	4.00 \$	1 920.00 \$
6.6.5	Ajustement des services	3	unité	200.00 \$	600.00 \$
6.6.6	Pavage, type EC-10, PG58S-28, épaisseur : 50 mm	480	m.ca.	24.00 \$	11 520.00 \$
6.6.7	Marquage courte durée – Piste cyclable	1	forf.	800.00 \$	800.00 \$
<b>SOUS-TOTAL TROTTOIRS, BORDURES ET PISTE CYCLABLE</b>					<b>78 940.00 \$</b>

**Règlement 1971  
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

Art.	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant total
<b>7 Enrobé bitumineux</b>					
7.1	Nivellement final de la fondation granulaire	1960	m.ca.	2.00 \$	3 920.00 \$
7.2	Ajustement des services (couche de base)	10	unité	290.00 \$	2 900.00 \$
7.3	Joint d'étanchéité aux raccordements transversaux	16	m.lin.	12.50 \$	200.00 \$
7.4	Pavage, couche de base, type GB-20, PG58H-34, épaisseur : 100 mm (TRAVAUX DE NUIT)	1960	m.ca.	36.00 \$	70 560.00 \$
7.5	Liant d'accrochage	1960	m.ca.	1.00 \$	1 960.00 \$
7.6	Planage de transition sur 1,0m de largeur	1	forf.	1 400.00 \$	1 400.00 \$
7.7	Pavage, couche de surface, type ESG-10, PG58E-34, épaisseur : 60 mm (TRAVAUX DE NUIT)	1970	m.ca.	22.00 \$	43 340.00 \$
7.8	Nettoyages des services	14	unité	58.00 \$	812.00 \$
7.9	Prémarquage de chaussée - Délinéateur réfléchissant aux 10m	1	forf.	600.00 \$	600.00 \$
7.10	Marquage de chaussée courte durée	1	forf.	1 600.00 \$	1 600.00 \$
<b>SOUS-TOTAL ENROBÉ BITUMINEUX</b>					<b>127 292.00 \$</b>
<b>8 Raccordement et aménagement paysager</b>					
8.1	Arbre et arbuste existant à enlever (ou à élaguer)	1	forf.	800.00 \$	800.00 \$
8.2	Aménagement privé à protéger (talus, clôture, haie, etc.)	1	forf.	600.00 \$	600.00 \$
8.3	Enlèvement du pavage existant (épaisseur variable) dans les entrées privées	320	m.ca.	8.00 \$	2 560.00 \$
8.4	Réparation d'entrée privée en pavage, type EC-10, 50 mm d'épaisseur	200	m.ca.	75.00 \$	15 000.00 \$
8.5	Bordure privée en béton (coulée en place) construire, incluant le raccordement sur bordure existante	40	m.lin.	110.00 \$	4 400.00 \$
8.6	Gazonnement en plaques incluant terre végétale	800	m.ca.	20.00 \$	16 000.00 \$
8.7	Ensemencement hydraulique H-3, type Herbio Eau indigène incluant terre végétale, 150mm d'épaisseur incluant matelas anti-érosion	1040	m.ca.	14.00 \$	14 560.00 \$
8.8	Mobilier urbain				
8.8.1	Banc	1	unité	2 000.00 \$	2 000.00 \$
8.8.2	Poubelle double	1	unité	1 200.00 \$	1 200.00 \$
8.9	Plantation d'arbres et d'arbustes				
8.9.1	Acer freemani 'Armstrong' • calibre 50mmØ (Érable)	2	unité	640.00 \$	1 280.00 \$
8.9.2	Celtis occidentalis • calibre 50mmØ (Micoulier occidental)	1	unité	640.00 \$	640.00 \$
8.9.3	Phellodendron amurense 'Macho' • calibre 50mmØ	1	unité	960.00 \$	960.00 \$
8.9.4	Gleditsia triacanthos 'Skyline' • calibre 50mmØ (Févier)	1	unité	680.00 \$	680.00 \$
8.9.5	Gymnocladus dioicus • calibre 50mmØ (Chicot du Canada)	2	unité	570.00 \$	1 140.00 \$
8.9.6	Ulmus americana 'Brandon' • calibre 50mmØ (Orme américain)	2	unité	800.00 \$	1 600.00 \$
8.9.7	Calamagrostis acutiflora 'Karl Foester' • calibre 2 gal.	24	unité	45.00 \$	1 080.00 \$
8.9.8	Panicum virgatum 'Heavy metal' • calibre 2 gal.	36	unité	45.00 \$	1 620.00 \$
<b>SOUS-TOTAL RACCORDEMENT ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER</b>					<b>66 120.00 \$</b>
<b>9 Éclairage</b>					
9.1	Système d'éclairage				
9.1.1	Enlèvement des poteaux et des luminaires existants, incluant haubans et ancrages de haubans (à la fin des travaux, lorsque les nouveaux lampadaires seront fonctionnels)	4	unité	450.00 \$	1 800.00 \$
9.1.2	Installation d'hauban au dernier poteaux de bois	1	unité	600.00 \$	600.00 \$
9.1.3	Base d'ancrage en béton - Type BL-3CR	6	unité	1 300.00 \$	7 800.00 \$
9.1.4	Lampadaire - Type A	6	unité	8 233.33 \$	49 400.00 \$
9.1.5	Câble #2 RWU90-XLPE(-40°C)	460	m.lin.	8.00 \$	3 680.00 \$
9.1.6	Câble #6 RWU90-XLPE(-40°C)	322	m.lin.	4.00 \$	1 288.00 \$
9.1.7	Câble #6 VERT MALT	230	m.lin.	4.00 \$	920.00 \$
9.1.8	Conduit PVC 53mm dia.	230	m.lin.	40.00 \$	9 200.00 \$
9.1.9	Panneau d'alimentation sur fût incluant base de béton	1	forf.	4 800.00 \$	4 800.00 \$
9.1.10	Raccordement à l'existant	1	forf.	1 500.00 \$	600.00 \$
9.1.11	Essai et mise en service	1	forf.	2 500.00 \$	1 000.00 \$
9.2	Fibre optique				
9.2.1	Conduit PVC 100mm dia. pour future fibre optique	230	m.lin.	65.00 \$	14 950.00 \$
9.2.2	Boite de tirage	3	unité	560.00 \$	1 680.00 \$
9.2.3	Raccordement à l'existant	1	unité	200.00 \$	200.00 \$
<b>SOUS-TOTAL ÉCLAIRAGE</b>					<b>97 918.00 \$</b>

**Règlement 1971  
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**



**Bordereau d'estimation (RÉSUMÉ)**

---

***Réfection majeure du boul. Industriel entre le #1001 et le R.E.M. (400 m.l.)***


---

RÉSUMÉ DU COÛT DES TRAVAUX

1	Organisation de chantier	249 650.00\$
2	Aqueduc	28 000.00\$
3	Égout sanitaire	136 800.00\$
4	Égout pluvial	245 820.00\$
5	Fondation de rue	472 450.00\$
6	Trottoirs, bordures et piste cyclable	197 350.00\$
7	Enrobé bitumineux	318 230.00\$
8	Raccordement et aménagement paysager	165 300.00\$
9	Éclairage	244 795.00\$
	<b>Sous-Total (400 m.l.)</b>	<b>2 058 395.00\$</b>
	Imprévus	
	<b>MONTANT TOTAL DU COÛT DES TRAVAUX - INDUSTRIEL PHASE VI #1001 au REM</b>	<b>2 058 395.00\$</b>



**Règlement 1971  
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 <b>Ville de Saint-Eustache</b>		<b>ESTIMATION DES TRAVAUX</b>			
		<b>Date :</b>		7 novembre 2023	
<b>Client :</b> Ville de St-Eustache		<b>N° de projet du client :</b>		FP-175.6	
<b>Projet :</b> Réfection majeure - Boul. Industriel phase VI (entre le #1001 et la voie férée R.E.M.)		<b>N° projet :</b>			
<b>Soumissionnaire :</b>		<b>N° d'appel d'offres :</b>			
Art.	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant total
<b>BOULEVARD INDUSTRIEL</b>					
<b>1 Organisation de chantier</b>					
1.1	Organisation de chantier (Bureau de chantier, Enregistrement vidéo, Arpentage de construction, pompage temporaire, etc.)	1	forf.	80 000.00 \$	80 000.00 \$
1.2	Gestion de la circulation et signalisation temporaire incluant signaleurs (2)	1	forf.	80 000.00 \$	80 000.00 \$
1.3	Signaleur(s) supplémentaire à la demande de la Ville	200	heure	60.00 \$	12 000.00 \$
1.4	Panneau à message variable incluant mobilisation et démobilitation	100	unité-jour	100.00 \$	10 000.00 \$
1.5	Panneaux spéciaux de signalisation à dimension variable	20	m.ca.	175.00 \$	3 500.00 \$
1.6	Enlèvement de la signalisation permanente, remisage et remise en place après travaux	1	forf.	1 500.00 \$	1 500.00 \$
1.7	Fourniture et installation de signalisation permanente, incluant poteau en "U" en acier galvanisé				
1.7.1	Panneau signalisation générale	8	unité	250.00 \$	2 000.00 \$
1.7.6	Panneau d'arrêt d'autobus, incluant coordination avec EXO	1	unité	150.00 \$	150.00 \$
1.8	Fouille exploratoire par hydro-excavation	12	heure	500.00 \$	6 000.00 \$
1.9	Soutènement et protection des utilités publiques existantes	1	forf.	5 000.00 \$	5 000.00 \$
1.10	Excavation 1ère classe (provisionnel)	25	m.cu.	100.00 \$	2 500.00 \$
1.11	Gestion de matériaux contaminés				
1.11.1	Caractérisation des sols par laboratoire spécialisé	1	unité	2 000.00 \$	2 000.00 \$
1.11.1	Type B-C	500	t. m.	45.00 \$	22 500.00 \$
1.11.2	Type C-D	250	t. m.	90.00 \$	22 500.00 \$
<b>SOUS-TOTAL ORGANISATION DE CHANTIER</b>					<b>249 650.00 \$</b>
<b>2 Aqueduc</b>					
2.1	Borne-fontaine existante à remplacer par (à titre de référence seulement D67M Premier, Clow Canada) et accessoires	4	unité	6 000.00 \$	24 000.00 \$
2.2	Boîte de vanne et section supérieure existante à ajuster	8	unité	500.00 \$	4 000.00 \$
2.3	Cadre et couvercle existants à remplacer par ajustable (incluant guideur)	0	unité	500.00 \$	0.00 \$
2.4	Sellette de réparation en acier inoxydable pour conduite fonte ductile, 300mm dia., 600mm de longueur (provisionnel)	2	unité	1 500.00 \$	3 000.00 \$
<b>SOUS-TOTAL AQUEDUC</b>					<b>28 000.00 \$</b>
<b>3 Égout sanitaire</b>					
3.1	Tête de regard existant à remplacer (0 à 500 mm)	8	unité	750.00 \$	6 000.00 \$
3.2	Section de regard existant à remplacer (0 à 600 mm)	8	unité	850.00 \$	6 800.00 \$
3.3	Cadre et couvercle existants à remplacer par ajustable (incluant guideur)	8	unité	1 250.00 \$	10 000.00 \$
3.4	Gainage ponctuel de la conduite existante, 375 mm dia.	10	unité	10 000.00 \$	100 000.00 \$
3.6	Alésage ponctuel sur la conduite existante, 450mm dia.	2	unité	3 000.00 \$	6 000.00 \$
3.7	Nettoyage, inspection TV de l'égout sanitaire pour la réception provisoire	400	m.lin.	10.00 \$	4 000.00 \$
3.8	Nettoyage, inspection TV de l'égout sanitaire pour la réception définitive	400	m.lin.	10.00 \$	4 000.00 \$
<b>SOUS-TOTAL ÉGOUT SANITAIRE</b>					<b>136 800.00 \$</b>

**Règlement 1971  
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

Art.	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant total
<b>4 Égout pluvial</b>					
4.1	Fossé existant à déplacer incluant l'enlèvement complet de la végétation et du couvert végétal jusqu'à 300mm de profondeur	300	m. lin.	110.00 \$	33 000.00 \$
4.2	Fossé existant à remblayer incluant l'enlèvement complet de la végétation et du couvert végétal jusqu'à 300mm de profondeur (largeur moyenne 6m)	394	m. lin.	80.00 \$	31 520.00 \$
4.3	Conduite existante à enlever (ponceaux longitudinaux)	60	m. lin.	50.00 \$	3 000.00 \$
4.4	Ponceau transversal existant à enlever (TRAVAUX DE NUIT)	40	m.lin.	130.00 \$	5 200.00 \$
4.5	Puisard existant à enlever, incluant conduite de branchement (CH: 0+385)	1	unité	1 500.00 \$	1 500.00 \$
4.6	Nouvelle conduite, PVC, DR-35, 200 mm dia.	80	m. lin.	300.00 \$	24 000.00 \$
4.7	Nouvelle conduite, PVC, DR-35, 375 mm dia.	0	m. lin.	350.00 \$	0.00 \$
4.8	Nouveau ponceau, TBA, classe IV, 450 mm dia.	100	m. lin.	400.00 \$	40 000.00 \$
4.9	Puisard préfabriqué, type P-1, incluant conduite de branchement raccordé au fossé et grille anti-vélo ajustable (avec cadre et guideur)	12	unité	4 500.00 \$	54 000.00 \$
4.10	Puisard préfabriqué hors chaussée, type T-1, incluant conduite de branchement raccordé, raccordement sur branchement privé et grille anti-vélo ajustable (avec cadre et guideur) Quantité provisionnelle	1	unité	4 000.00 \$	4 000.00 \$
4.11	Branchement de puisard existant sur conduite projeté, incluant conduite de branchement raccordé	6	unité	2 000.00 \$	12 000.00 \$
4.12	Modification d'un branchement privé au raccordement du fossé	5	unité	500.00 \$	2 500.00 \$
4.13	Pièces d'extrémité biseautée incluant parafouille				
4.13.1	- 450 mm dia.	8	unité	2 200.00 \$	17 600.00 \$
4.14	Isolant HI-60, 50mm épais. (provisionnel)	100	m.ca.	50.00 \$	5 000.00 \$
4.15	Revêtement de protection du fossé en pierre de calibre 100-200mm	500	T.M	25.00 \$	12 500.00 \$
<b>SOUS-TOTAL ÉGOUT PLUVIAL</b>					<b>245 820.00 \$</b>
<b>5 Fondation de rue</b>					
5.1	Pulvérisation du pavage existant sur jusqu'à 250 mm d'épaisseur	3200	m.ca.	7.00 \$	22 400.00 \$
5.2	Déblai et mise en forme de l'infrastructure de rue	4900	m.ca.	37.00 \$	181 300.00 \$
5.3	Géotextile anticontaminant de type VI	4900	m.ca.	2.00 \$	9 800.00 \$
5.4	Sous-fondation granulaire, type MG-112 ou matériaux récupérés, épaisseur 400 mm	4900	m.ca.	15.00 \$	73 500.00 \$
5.5	Fondation granulaire, couche inférieure, pierre concassée, type MG-56, épaisseur 300 mm	4900	m.ca.	17.00 \$	83 300.00 \$
5.6	Fondation granulaire, couche supérieure, pierre concassée, type MG-20, épaisseur : 300 mm	4900	m.ca.	18.50 \$	90 650.00 \$
5.7	Abat-poussière	10000	litres	1.15 \$	11 500.00 \$
<b>SOUS-TOTAL FONDATION DE RUE</b>					<b>472 450.00 \$</b>
<b>6 Trottoirs, bordures et piste cyclable</b>					
6.1	Ajustement de chambre électrique Hydro-Québec	2	unité	6 000.00 \$	12 000.00 \$
6.2	Ajustement de chambre de télécommunication	4	unité	6 000.00 \$	24 000.00 \$
6.3	Bordures existantes à enlever	60	m.lin.	25.00 \$	1 500.00 \$
6.4	Bordure de béton, 35 MPa, 200 x 300 x 450mm, incluant bordure abaissée à l'extrémité sud	800	m.lin.	75.00 \$	60 000.00 \$
6.5	Dalle de béton pour abribus, 35MPa, 200mm épaisseur, incluant acier d'armature	35	m.ca.	250.00 \$	8 750.00 \$
6.6	Piste cyclable				
6.6.1	Déblai, remblai et mise en forme de l'infrastructure de la piste cyclable	1200	m.ca.	15.00 \$	18 000.00 \$
6.6.2	Géotextile anticontaminant de type VI	1200	m.ca.	2.00 \$	2 400.00 \$
6.6.3	Fondation granulaire, pierre concassée, type MG-20, épaisseur : 300 mm	1200	m.ca.	28.00 \$	33 600.00 \$
6.6.4	Nivellement final de la fondation	1200	m.ca.	4.00 \$	4 800.00 \$
6.6.5	Ajustement des services	6	unité	250.00 \$	1 500.00 \$
6.6.6	Pavage, type EC-10, PG58S-28, épaisseur : 50 mm	1200	m.ca.	24.00 \$	28 800.00 \$
6.6.7	Marquage courte durée – Piste cyclable	1	forf.	2 000.00 \$	2 000.00 \$
<b>SOUS-TOTAL TROTTOIRS, BORDURES ET PISTE CYCLABLE</b>					<b>197 350.00 \$</b>

**Règlement 1971  
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

Art.	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant total
<b>7</b>	<b>Enrobé bitumineux</b>				
7.1	Nivellement final de la fondation granulaire	4900	m.ca.	2.00 \$	9 800.00 \$
7.2	Ajustement des services (couche de base)	29	unité	250.00 \$	7 250.00 \$
7.3	Joint d'étanchéité aux raccordements transversaux	40	m.lin.	12.50 \$	500.00 \$
7.4	Pavage, couche de base, type GB-20, PG58H-34, épaisseur : 100 mm (TRAVAUX DE NUIT)	4900	m.ca.	36.00 \$	176 400.00 \$
7.5	Liant d'accrochage	4900	m.ca.	1.00 \$	4 900.00 \$
7.6	Planage de transition sur 1,0m de largeur	1	forf.	3 500.00 \$	3 500.00 \$
7.7	Pavage, couche de surface, type ESG-10, PG58E-34, épaisseur : 60 mm (TRAVAUX DE NUIT)	4925	m.ca.	22.00 \$	108 350.00 \$
7.8	Nettoyages des services	29	unité	70.00 \$	2 030.00 \$
7.9	Prémarquage de chaussée - Délinéateur réfléchissant aux 10m	1	forf.	1 500.00 \$	1 500.00 \$
7.10	Marquage de chaussée courte durée	1	forf.	4 000.00 \$	4 000.00 \$
<b>SOUS-TOTAL ENROBÉ BITUMINEUX</b>					<b>318 230.00 \$</b>
<b>8</b>	<b>Raccordement et aménagement paysager</b>				
8.1	Arbre et arbuste existant à enlever (ou à élaguer)	1	forf.	2 000.00 \$	2 000.00 \$
8.2	Aménagement privé à protéger (talus, clôture, haie, etc.)	1	forf.	1 500.00 \$	1 500.00 \$
8.3	Enlèvement du pavage existant (épaisseur variable) dans les entrées privées	800	m.ca.	8.00 \$	6 400.00 \$
8.4	Réparation d'entrée privée en pavage, type EC-10, 50 mm d'épaisseur	500	m.ca.	75.00 \$	37 500.00 \$
8.5	Bordure privée en béton (coulée en place) construire, incluant le raccordement sur bordure existante	100	m.lin.	110.00 \$	11 000.00 \$
8.6	Gazonnement en plaques incluant terre végétale	2000	m.ca.	20.00 \$	40 000.00 \$
8.7	Ensemencement hydraulique H-3, type Herbio Eau indigène incluant terre végétale, 150mm d'épaisseur incluant matelas anti-érosion	2600	m.ca.	14.00 \$	36 400.00 \$
8.8	Mobilier urbain				
8.8.1	Banc	2	unité	2 500.00 \$	5 000.00 \$
8.8.2	Poubelle double	2	unité	1 500.00 \$	3 000.00 \$
8.9	Plantation d'arbres et d'arbustes				
8.9.1	Acer freemani 'Armstrong' • calibre 50mmØ (Érable)	4	unité	800.00 \$	3 200.00 \$
8.9.2	Celtis occidentalis • calibre 50mmØ (Micoulier occidental)	2	unité	800.00 \$	1 600.00 \$
8.9.3	Phellodendron amurense 'Macho' • calibre 50mmØ	2	unité	1 200.00 \$	2 400.00 \$
8.9.4	Gleditsia triacanthos 'Skyline' • calibre 50mmØ (Février)	2	unité	850.00 \$	1 700.00 \$
8.9.5	Gymnocladus dioicus • calibre 50mmØ (Chicot du Canada)	3	unité	950.00 \$	2 850.00 \$
8.9.6	Ulmus americana 'Brandon' • calibre 50mmØ (Orme américain)	5	unité	800.00 \$	4 000.00 \$
8.9.7	Calamagrostis acutiflora 'Karl Foester' • calibre 2 gal.	60	unité	45.00 \$	2 700.00 \$
8.9.8	Panicum virgatum 'Heavy metal' • calibre 2 gal.	90	unité	45.00 \$	4 050.00 \$
<b>SOUS-TOTAL RACCORDEMENT ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER</b>					<b>165 300.00 \$</b>
<b>9</b>	<b>Éclairage</b>				
9.1	Système d'éclairage				
9.1.1	Enlèvement des poteaux et des luminaires existants, incluant haubans et ancrages de haubans (à la fin des travaux, lorsque les nouveaux lampadaires seront fonctionnels)	9.00	unité	500.00 \$	4 500.00 \$
9.1.2	Installation d'hauban au dernier poteaux de bois	1.00	unité	1 500.00 \$	1 500.00 \$
9.1.3	Base d'ancrage en béton - Type BL-3CR	13.00	unité	1 500.00 \$	19 500.00 \$
9.1.4	Lampadaire - Type A	13.00	unité	9 500.00 \$	123 500.00 \$
9.1.5	Câble #2 RWU90-XLPE-(-40°C)	1150.00	m.lin.	8.00 \$	9 200.00 \$
9.1.6	Câble #6 RWU90-XLPE-(-40°C)	805.00	m.lin.	4.00 \$	3 220.00 \$
9.1.7	Câble #6 VERT MALT	575.00	m.lin.	4.00 \$	2 300.00 \$
9.1.8	Conduit PVC 53mm dia.	575.00	m.lin.	40.00 \$	23 000.00 \$
9.1.9	Panneau d'alimentation sur fût incluant base de béton	1.00	forf.	12 000.00 \$	12 000.00 \$
9.1.10	Raccordement à l'existant	1.00	forf.	1 500.00 \$	1 500.00 \$
9.1.11	Essai et mise en service	1.00	forf.	2 500.00 \$	2 500.00 \$
9.2	Fibre optique				
9.2.1	Conduit PVC 100mm dia. pour future fibre optique	575	m.lin.	65.00 \$	37 375.00 \$
9.2.2	Boite de tirage	6	unité	700.00 \$	4 200.00 \$
9.2.3	Raccordement à l'existant	1	unité	500.00 \$	500.00 \$
<b>SOUS-TOTAL ÉCLAIRAGE</b>					<b>244 795.00 \$</b>